



Titre Professionnel

Agent de fabrication d'ensembles métalliques (AFEM)

Métier

- ↔ Monteur-Soudeur
- ↔ Agent d'assemblage



L'agent de fabrication d'ensembles métalliques est un(e) ouvrier(ère) professionnel(le) qui, à partir d'un dossier technique ou de consignes orales, fabrique en atelier et pose sur site des éléments ou des ensembles métalliques d'équipement industriel. Suivant le cas, il (elle) peut être amené à en assurer la maintenance. Son champ d'intervention couvre quasiment l'ensemble du processus de fabrication et de montage d'éléments ou d'ensembles métalliques en acier non allié, depuis le débit des matériaux jusqu'à la mise à disposition du client. Il (elle) assure notamment la réalisation des joints soudés à plat des assemblages non soumis à certification.

Le titre **Agent de fabrication d'ensembles métalliques (AFEM)** est composé de 3 activités, chacune d'elles faisant référence à un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) :

- Souder à plat des ouvrages métalliques
- Préfabriquer et assembler des éléments métalliques
- Monter et adapter sur site des ensembles métalliques



Accès au titre

2 voies

Par la formation professionnelle au CFPA

Durée : 23 semaines

Pré-requis : Maîtriser les opérations arithmétiques de base (les 4 opérations), savoir lire (compréhension de la lecture) et écrire.

Accès à la formation : tests, entretien de confirmation de besoin de formation

A l'issue de la formation : Evaluation des compétences et entretien devant un jury de professionnels

Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Conditions : Justifier d'une expérience de 3 ans au minimum dans le métier.

Démarche :

- Faire une demande de VAE auprès du service en charge de l'Emploi.
- Si la demande est acceptée, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer votre évaluation.
- Démontrer votre professionnalisme devant un jury de professionnels.

Contexte de travail

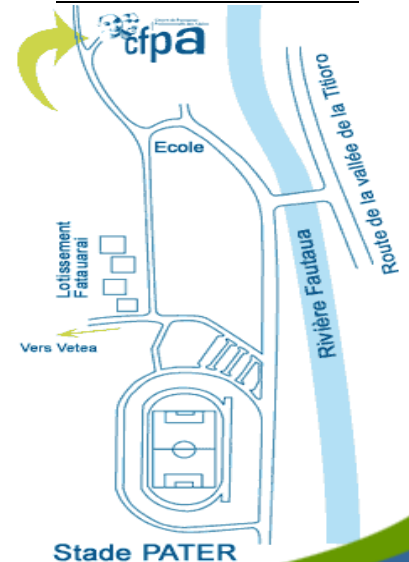
L'AFEM travaille en atelier et/ou sur chantier et sites d'exploitation. Il (elle) intervient pour des travaux neufs et/ou pour des opérations de réparation, de maintenance ou de modification sur des installations métalliques existantes. Il (elle) travaille en station généralement debout dans un environnement souvent bruyant. Sur chantier, les travaux s'effectuent au sol ou en hauteur, parfois dans des endroits difficiles d'accès, à l'air libre ou sous abri, souvent dans des environnements nécessitant un strict respect de la prévention des risques.

Il est placé sous la responsabilité d'un agent de qualification supérieure et reçoit les instructions de travail, appuyées de schémas, croquis, plans ou autres documents techniques.

Les différents secteurs d'activité concernés par ces emplois sont principalement : l'exploitation de l'énergie, l'agroalimentaire, la métallurgie, la construction navale.

Où se former ? Où certifier ses compétences ?

Unité de formation de Pirae



Evolution professionnelle

- Chaudronnier
- Soudeur, tuyauteur
- Chef d'atelier

Titre de Niveau V

Arrêté N° 468/CM
du 27 avril 2015